

L'Antenne fiscale ouvrira ses portes du lundi 13 février au jeudi 15 juin 2023

Conditions à remplir

Pour pouvoir bénéficier du soutien de l'antenne fiscale communale, vous devez correspondre aux critères suivants:

- être domicilié-e sur la commune de Meyrin ou de Satigny;
- · avoir un revenu brut annuel inférieur à:
 - CHF 43'000.-- pour une personne seule;
 - CHF 50'500.-- pour un couple;
 - CHF +6'100.-- pour chaque enfant à charge
- ne pas dépasser CHF 50'000.-- de fortune;
- ne pas avoir un statut d'indépendant-e:
- ne pas dépendre entièrement de l'Hospice général.

Prestations fournies

En plus de l'aide apportée pour remplir la déclaration d'impôt, l'Antenne fiscale peut également soutenir les habitant es de Meyrin et Satigny dans leurs demandes de:

- · modification des acomptes provisionnels;
- · arrangement de paiement;
- contrôle des bordereaux de taxation et de demande éventuelle de rectification;
- · remise d'impôts:
- rectification d'impôts à la source;
- récupération d'impôts à la source.

Informations pratiques

Adresse: Gilbert centre Rue de la Prulay 2bis 1217 Meyrin Tél. 022 782 44 80 antenne.fiscale@meyrin.ch

Dès le lundi 13 février 2023, les prises de rendez-vous se feront par téléphone ou sur place, du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Seules les personnes qui pourront fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de leur déclaration se verront attribuer un rendez-vous de remplissage. Veuillez vous référez, selon votre situation, à la liste des documents à apporter au verso.

Dès le lundi 3 avril 2023, l'antenne fiscale sera ouverte le matin uniquement du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30.

Cette année, l'antenne fiscale sera fermée pour les vacances de **Pâques** du 7 au 23 avril 2023.

Adresse utile

Administration fiscale cantonale Hôtel des finances 26, rue du Stand 1211 Genève 3 Tél. 022 327 70 00 de 9h00 à 16h00 (guide vocal)

Documents à apporter, année fiscale 2022	Personnes en activité	Rentiers AVS-LPP-SPC AI-LPP-SPC	Personnes sans emploi
Courrier reçu par l'AFC avec identifiants	~	~	~
Attestation de revenus (salaire, gain intermédiaires, autres)	~		~
Attestation caisse de chômage			~
Attestation SPC		~	
Attestation des prestations complémentaires famille	~	~	~
Attestation de rentes AVS-AI en Suisse ou à l'étranger		~	
Attestation des rentes LPP en Suisse ou à l'étranger		~	
Attestation de subsides d'assurance-maladie 2022	~	~	~
Attestation d'allocations familiales perçues	~	~	~
Attestation d'allocations de logement	~	~	~
Attestation de bourses d'études/autres	~	~	~
Attestation des pensions alimentaires reçues/payées	~	~	~
Attestation de l'assurance perte de gain	~		~
Justificatifs des intérêts de dettes	~	~	~
Attestation carte(s) de crédit	~	~	~
Biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger	~	~	~
Justificatifs frais médicaux (lunettes, dentistes, diabète par ex.)	~	~	~
Récapitulatif des primes maladie et complémentaires payées en 2022 ainsi que le décompte annuel des prestations (à demander à votre caisse d'assurance maladie)	~	~	~
Attestation(s) bancaire(s)/postale(s)	~	~	~
Titres / Actions / Obligations	~	~	~
Attestation 3e pilier A	~	~	<u> </u>
Attestation 3e pilier B (assurance Vie) avec la valeur de rachat	~	~	~
Frais de garde des enfants (crèche, garderie, etc.)	~		~
Dons/Gains de loterie, etc.	~	~	~
Attestation parascolaire (GIAP)	~		~

